

Inscriptions à déposer en Mairie à partir du **28 Août** jusqu'au **1^{er} Septembre 2023**.

ENFANT 3 à 5 ans 6 à 11 ans

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../..... Age :

Adresse :

Numéro de téléphone : / /

- Mercredi 6 Septembre
- Mercredi 13 Septembre
- Mercredi 20 Septembre
- Mercredi 27 Septembre
- Mercredi 4 Octobre
- Mercredi 11 Octobre
- Mercredi 18 Octobre
- Mercredi 8 Novembre
- Mercredi 15 Novembre
- Mercredi 22 Novembre
- Mercredi 29 Novembre
- Mercredi 6 Décembre
- Mercredi 13 Décembre
- Mercredi 20 Décembre

Déclaration sur l'honneur : Je, soussigné,

....., responsable légal de l'enfant
, déclare exacts les renseignements
 portés sur cette fiche d'inscription. J'atteste avoir pris connaissance des
 modalités d'inscriptions de l'ACM de la ville d'Eslettes.

Fait à : **Le :**

« Lu et approuvé » signature des représentants légaux :

MODALITES D'INSCRIPTIONS

- La fiche d'inscription est obligatoire pour que l'enfant puisse participer à l'ACM. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.
- **La fiche signée est considérée comme un engagement définitif de la famille. Tous jours cochés seront facturés en totalité sauf sur présentation d'un certificat médical représentant la période d'absence.**
- La fiche d'inscription est à remettre directement au service Enfance Jeunesse en mairie d'Eslettes aux heures habituelles d'ouverture du service.
- Sur place, la fiche sanitaire de votre enfant sera à vérifier et à signer (vérifier les vaccins, données personnelles, ou tout autre changement)
- La facturation se fera à échéance.

PAPIERS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION

- Carnet de santé de l'enfant

PAPIERS NECESSAIRES AU CALCUL DU BAREME

- Attestation de quotient familial CAF

TARIFICATIONS ALSH

Tarif à la journée. Le prix du repas est inclus.
 Journée de 9h à 17h.

TARIFS ESLETOIS

Quotient Familial CAF		ACM Vacances et Mercredis	Detente Ados	Séjours
Tranches	Barème	Participation pour une journée par enfant	Participation pour une demi-journée par enfant	Participation pour une journée par enfant
Jusqu'à 650€	1	2,00 €	1,00 €	8,50 €
De 651€ à 829€	2	7,14 €	3,57 €	33,45 €
Au-delà de 830€	3	10,20 €	5,10 €	40,09 €

TARIFS HORS-COMMUNES

Quotient Familial CAF		ACM Vacances et Mercredis	Detente Ados	Séjours
Tranches	Barème	Participation pour une journée par enfant	Participation pour une demi-journée par enfant	Participation pour une journée par enfant
Jusqu'à 650€	1	9,00 €	4,50 €	15,50 €
De 651€ à 829€	2	14,14 €	7,07 €	40,45 €
Au-delà de 830€	3	17,20 €	8,60 €	47,09 €

Rejoignez notre page Facebook
JeunEslettois
 Et notre blog à l'adresse suivante:
www.leblogdujeuneslettois.blogspot.fr

